



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2012/06/12

Pour renseignements : Beverly Stears
Responsable des Communications par intérim
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB enquête sur un accident mortel à Charlo

Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident du travail qui est survenu le 12 juin dans lequel un jeune travailleur néo-brunswickois a perdu la vie.

Les travailleurs paramédicaux qui ont répondu à l'appel ont constaté le décès d'un employé de Design Built Mechanical Inc. de Charlo sur les lieux après qu'un chariot élévateur est tombé sur lui.

Des agents de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB mènent une enquête pour déterminer comment l'accident aurait pu être évité et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Il administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs, et régie par la *Loi sur les accidents du travail* et la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.